

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : STAFFEUR

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	M.BONONGO Mathias	Chef d'Equipe	699839444
02	M. MBELLO NGOUAYENGA Maturin Yves	Script	699024396
03	M. ATEMENGUE Damien Claude	Professionnel	699223577
04	M. OWONA Nkouli Joseph Anicet	Professionnel	696149340
05	M. OLOA Jean Gabriel	Formateur	699602325
06	M. WABIT Perdis Rodrigue	Formateur	696586356

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Évaluation et de Certification a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Staffeur (Niveau de qualification : Ouvrier Qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Évaluation et de Certification.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-haut trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GPE	Guide Pédagogique
GPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
CDPE	Cellule de Développement de Partenariat École/entreprise
CMR	Cameroun
REVA	Référentiel d'Évaluation

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE	2
SUPERVISION TECHNIQUE.....	3
EQUIPE DE REDACTION	4
REMERCIEMENTS	5
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	6
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION.....	9
I.1. NATURE.....	9
I.2. STRUCTURE.	9
I.3. FINALITES.....	9
I.4. ELEMENTS PRESCRIPTIFS.....	10
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	10
II.1. CONCEPTS	10
II.2. PRINCIPALES DEFINITIONS	10
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	13
III.1. TABLEAU SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION	13
III.2 TABLEAU D'ANALYSE DES COMPETENCES GENERALES ET DU PROCESSUS DE TRAVAIL.	15
IV. PRESENTATION DES OUTILS	17
IV.1 TABLEAU DE SPECIFICATIONS	17
IV.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	17
IV.3 FICHE D'ÉVALUATION	17
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	18
V.1. MODALITES D'EVALUATION FORMATIVE	18
V.2. ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	18
V.3. ÉVALUATION SOMMATIVE	18
A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION	22
MODULE N°1 : METIER ET FORMATION	22
MODULE N°3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE.....	26
MODULE N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	33
MODULE N°16 : LÉGISLATION DE TRAVAIL.....	41
B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS.....	46
MODULE 2 : COMMUNICATION	46
MODULE N°05 : EXPLOITER LES OUTILS INFORMATIQUES.....	53
MODULE N°6 : GEOMETRIE ET ARITHMETRIQUE.....	58
MODULE N°7 : DESSIN TECHNIQUE.....	63
MODULE N°8 : MATÉRIAUX, MATÉRIELS ET APPAREILS DE MOULAGE.....	69
MODULE N°9 : MOULES	74

MODULE N°10 : FABRICATION DES PRODUITS.....	79
MODULE N°11 : ÉCHAFAUDAGES	83
MODULE N°12 : PRÉPARATION DES SURFACES	87
MODULE N°13 : POSE DES PRODUITS DE DÉCORATION.....	92
MODULE N°14 : ENDUITS PELLICULAIRES	96
MODULE N°15 : FAUX-PLAFONDS.....	100
MODULE N°17: ENTREPRENEURIAT	105
MODULE N°18 : S TAGE PROFESSIONNEL	111
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	120

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

I.1. Nature.

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportement et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

I.2. Structure.

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du référentiel de formation ;
- les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.

I.3. Finalités.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

I.4. Eléments prescriptifs.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation liée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

II.1. Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

II.2. Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.

Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle.	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou

	d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.
Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.

Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.
--------------------------------	--

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier Staffeur traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités de staffeur seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier staffeur à produire divers types de moulages et à poser des ouvrages décoratifs en staff dans les bâtiments destinés à divers usages. Il travaille dans les aspects de finitions et décorations des travaux de bâtiment. Le staffeur contribue aussi à la réalisation des revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de finition.

Dans l'exercice de son métier, le staffeur réalise des éléments d'ouvrages essentiellement décoratifs ou de remplissage à partir de composants industrialisés assemblés par des liants. Les composants les plus souvent usités sont : le plâtre la filasse et la graisse.

Étant donné que l'ouvrier staffeur travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

III.1. Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier staffeur correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30
02	COM02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30
03	IVS03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30
04	HSE04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Santé et sécurité au travail	30
05	INF05	Exploiter outils les informatique	Informatique	45
06	GEA06	Utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique	Géométrie et Arithmétique	45
07	DET07	Réaliser les dessins techniques des ouvrages	Dessin technique	30
08	MAM08	Utiliser les matériaux, les matériels et appareils de moulage	Matériaux, Matériels et appareils de moulage	30
09	MOU09	Réaliser les moules pour la production des pièces	Moules	90
10	FAP10	Fabriquer les produits conçus	Fabrication des produits	90
11	ECH11	Réaliser les échafaudages pour les éventuels poses	Échafaudages	45
12	PPD12	Préparer les surfaces	Préparation des surfaces	30
13	PRS13	Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments	Pose des produits décoration	90
14	PEP14	Poser les enduits pelliculaires	Pose des enduits pelliculaires	45
15	RFP15	Réaliser les faux-plafonds	Réalisation des faux-plafonds	150
16	LET16	Respecter la législation de travail	Législation de travail	30
17	ENT17	Appliquer la démarche entrepreneuriale	Entreprenariat	30
18	STA18	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300
Total				1 170

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

III.2 Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail.

Ouvrier Staffeur																
COMPÉTENCES GENERALES		NUMÉROS	Type d'objet	Durée (heures)	se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	S'insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Exploiter les outils informatiques	Utiliser les notions de géométrie et arithmétique)	Réaliser des dessins techniques des ouvrages	Planifier le travail	Executer le travail	Contrôler la qualité de travail	Nettoyer et ranger le matériel	NOMBRE DE COMPÉTENCES
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES																
NUMÉROS					1	2	3	4	5	6	7					09
Type d'objet					S	C	S	C	C	C	C					
Durée (heures)					30	30	30	30	45	45	30					300
Utiliser les matériaux, les matériels et appareils de moulage		8	C	30	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les moules pour la production des pièces		09	C	90	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Fabriquer les produits conçus		10	C	90	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les échafaudages pour les éventuels poses		11	C	45	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Préparer les surfaces		12	C	30	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments		13	C	90	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Poser les enduits pelliculaires		14	C	45	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les faux-plafonds		15	C	150	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Respecter la législation de travail		16	S	30	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Appliquer une démarche entrepreneuriale		17	S	30	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail		18	C	300	⊗	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPÉTENCES		09														18
Volume horaire total				870												1170

□□ Réinvestissement au niveau de l'évaluation ⊗ Liens fonctionnels non retenus pour les fins d'évaluation □ Aucune application dans le référentiel de formation

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de Staffeur donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- les tableaux de spécifications ;
- la description de l'épreuve ;
- la fiche d'évaluation ou de la participation.

IV.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

IV.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- les renseignements généraux ;
- le déroulement de l'épreuve ;
- le matériel ;
- les consignes particulières.

IV.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la

réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

V.1. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

V.2. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'engagement• Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none">• Tableau de spécifications• Description de l'épreuve• Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation

V.3. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER STAFFEUR					VOLUME HORAIRE :1 200 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30	Écrite et orale	Ps	2h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Orale et écrite	Ps	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Santé et Sécurité au travail	30	Écrite	Ps	2h	S	G		
05	Exploiter les outils informatiques	Informatique	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique	Géométrie et Arithmétique	45	Écrite	Ps	3h	C	G		
07	Réaliser les dessins techniques des ouvrages	Dessin technique	30	Écrite Pratique	Ps Pr Pt	2h	C	P		
08	Utiliser les matériaux, les matériels et appareils de moulage	Matériaux, matériels et appareils de moulage	30	Pratique	Ps Pr	2h	C	P		
09	Réaliser les moules pour la production des pièces	Moules	90	Pratique	Ps Pr Pt	9h	C	P		

10	Fabriquer les produits conçus	Fabrication des produits	90	Pratique	Ps Pr Pt	9h	C	P		
11	Réaliser les échafaudages pour les éventuels poses	Échafaudages	45	Pratique	Ps Pr Pt	3h	C	G		
12	Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments	Pose des produits de décoration	90	Pratique	Ps Pr Pt	9h	C	P		
13	Préparer les surfaces	Préparation des surfaces	30	Pratique	Ps Pr Pt	2h	C	P		
14	Poser les enduits pelliculaires	Enduits pelliculaires	45	Pratique et écrite	Ps Pr Pt	3h	C	P		
15	Réaliser les faux-plafonds	Faux - Plafonds	150	Pratique et écrite	Ps Pr Pt	15h	C	P		
16	Respecter la législation de travail	Santé et Sécurité au travail	30	écrite	Ps	2h	S	G		
17	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	C	G		
18	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	Pratique et écrite	Ps Pt	30h	C	P		
Total			1 170							

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 18 compétences du métier d'ouvrier Staffeur (ST) faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

A. COMPETENCES TRADUITES EN SITUATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
MODULE N°1 : METIER ET FORMATION			
Compétence		Se situer au regard du métier et de la formation	
Durée d'apprentissage/Evaluation		28h/ 2 h	
Code		MEF01	
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résume les principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Décrit les compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Décrit les modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Exprime sa perception du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
MODULE N°1 : METIER ET FORMATION	
Compétence 1	Se situer au regard du métier et de la formation
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h
Code	MEF01
<i>Renseignements généraux</i>	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».</p> <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>	
<i>Déroulement ou Contenu</i>	
<p>➤ <i>S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles</i></p> <p>Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.</p> <p>Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> – deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts; – des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail; – des tâches associées au métier; – les principales conditions de travail ; – les conditions d'entrée sur le marché de travail ; – des habiletés et des comportements qui sont propres au métier. 	
<p>➤ <i>S'informer sur le référentiel et la démarche de formation</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.</p> <p>Au cours de la discussion, l'apprenant aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier; – à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle; – à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation; – à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme. 	
<p>➤ <i>Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.</p> <p>Dans le rapport, l'apprenant aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> – à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt; <p>à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.</p>	

FICHE D'ÉVALUATION		
Module N°1 : METIER ET FORMATION		
Compétence 1	Se situer au regard du métier et de la formation	
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h	
Code	MEF01	
Nom de l'apprenant:		
Établissement d'enseignement:		
Date de l'évaluation:		
Signature du formateur:	Résultat	
	SUCCÈS	ÉCHEC
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		
	Jugement	
1. RECUEIL DE DONNÉES SUR LA NATURE ET SUR LES EXIGENCES DU MÉTIER	OUI	NON
1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. RECUEIL DE DONNÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Résume les principales caractéristiques du travail		
3. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME, LA DÉMARCHE DE FORMATION ET D'ÉVALUATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Décrit les compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Décrit les modes d'évaluation		
4. PARTICIPATION À UNE RENCONTRE DE GROUPE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1 Exprime sa perception du programme de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail		

<p>5. PRÉSENTATION D'UN BILAN PERSONNEL</p> <p>5.1 Précise ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles</p> <p>5.2 Fait une synthèse des différents aspects du métier</p> <p>5.3 Justifie son choix de poursuivre ou non le programme de formation</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
TOTAL:	/9	
<p>Seuil de réussite: Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.</p>		
<p>Remarque</p>		

Disposer des compétences relationnelles.	7. Développement des relations amicales	7.1. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	
Prendre des décisions responsables	8. Utilisation des textes de la république	9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.	
		9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.	
Prendre une décision quant à son intégration sociale	10. Exploration de l'environnement social	10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social	
Mettre en œuvre sa décision	11. Elaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine	11.1 Appréciation de l'application des mesures	
Seuil de réussite: au moins 80% des critères d'évaluation dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

MODULE N°3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Compétence 3 S'insérer dans la vie sociale

Durée d'apprentissage/Evaluation 28h/2h

Code IVS03

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement ou Contenu

➤ *Développer une démarche de découverte de son environnement social*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue des capacités de l'apprenant à explorer son environnement juridique et social. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter au moins deux textes règlementaires et/ou législatifs en rapport avec les droits humains en vigueur dans le pays, ainsi que deux organismes chargés de leur mise en œuvre. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter sa compréhension sur au moins deux mécanismes juridiques existants et de les confronter avec ses attitudes et ses exigences ou ses attentes. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter au moins deux mécanismes institutionnels mis en place pour le bien-être des populations, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Prendre une décision quant à son intégration sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter un projet qui met en exergue son engagement à s'intégrer dans la vie sociale. Les aspects liés aux fléaux sanitaires et sociaux (VIH, Hépatites, Grossesses indésirées, alcoolisme, mariages précoces) pourraient être privilégiés. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Mettre en œuvre sa décision*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter les démarches entreprises pour la réalisation de son projet social, en dégageant à chaque fois les impacts de l'activité de son métier sur l'environnement, ainsi que les responsabilités qui sont les siennes pour en réduire les effets. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Compétence 3 S'insérer dans la vie sociale

Durée d'apprentissage/Evaluation 28h/2h

Code IVS03

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	NON
1. INFORMATIONS SUR LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ET SUR LES REGLES PRINCIPALES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE 1.1 Réceptivité aux informations 1.2 Observation du contexte d'application des règles		
2. INFORMATION SUR LES DROITS ET DEVOIRS		

2.1 Recueil de l'information sur les droits et devoirs de l'employé en milieu de travail		
3. Informations sur les lois répressives 3.1 Maîtrise des lois répressives		
4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale 4.1 Participation aux échanges interpersonnels		
5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté 5.1 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté		
6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux. 6.1 Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.		
7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant. 7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.		
8. Développement des relations amicales 8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.		
9. Utilisation des textes de la république 9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. 9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.		
10. Exploration de l'environnement social 10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social		
11. Élaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine		

11.1 Appréciation de l'application des mesures		
	TOTAL:	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.2, 5.1		
Remarque		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Compétence 4

Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement

Durée d'apprentissage/Evaluation

28h/2h

Code

HSE04

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h		
Code	HSE04		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>
		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	<input type="checkbox"/>
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>
	Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input checked="" type="checkbox"/>
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h		
Code	HSE04		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	7. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>
Développer un comportement écologiquement responsable	8. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	9. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>

Seuil de réussite:

Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
Module N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Code	HSE04

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement

- *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

- *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

- *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Code	HSE04

Nom de l'apprenant:
 Établissement d'enseignement:
 Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	NON
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE 1.1 Interprétation juste de la législation du travail. 1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. 1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI 2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. 2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT 3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. 3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h	
Code	HSE04	
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE		
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION		
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES		
9.1 Synthèse des informations recueillies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES		
10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:		/19
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		

FICHE D'ÉVALUATION**MODULE N° 4 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Compétence 4	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h
Code	HSE04
Remarque	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°16 : LÉGISLATION DE TRAVAIL

Compétence 16	Respecter la législation du travail			
Durée d'apprentissage/Évaluation	28h/2h			
Code	LEG16			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	Produit	1. Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	<input checked="" type="checkbox"/>
	Produit	2. Application des lois relatifs au métier	2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	<input checked="" type="checkbox"/>
	Processus		2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	<input type="checkbox"/>
Appréhender les notions de droits et devoirs	Processus	3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
			3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
			3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Identifier les différents contrats de travail	Processus	4. Signature du contrat	4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	<input type="checkbox"/>

	Produit		4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
	Processus		4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyser un cahier de charge	Processus	5. Interprétation d'un cahier de charge	5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge	<input type="checkbox"/>
			5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge	<input checked="" type="checkbox"/>
			5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL	
Compétence	Respecter la législation du travail
Durée d'apprentissage/Évaluation	28h/2h
Code	LEG16
<i>Renseignements généraux</i>	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.</p>	
<i>Déroulement de l'épreuve</i>	
<p>Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.</p>	
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Textes des lois • Exemples de contrat de travail 	
<i>Consigne particulière</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL

Compétence	Respecter la législation du travail
Durée d'Apprentissage/Évaluation	28h/2h
Code	LEG16

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		
	Résultat	
	SUCCÈS	ÉCHEC
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
			OUI	NON
1 .Identification des structures légales 1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Application des lois relatifs au métier 2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier 2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.Aprehension des droits et devoirs en milieu de travail 3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié 3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié 3.3Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Signature du contrat			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Interprétation d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:			/100	
Seuil de réussite: 80%				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Remarque				

B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
MODULE 2 : COMMUNICATION				
Compétence 2		Communiquer en milieu professionnel en milieu professionnel dans les deux langues officielles		
Durée d'apprentissage/Evaluation		28h/2 h		
Code		COM02		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	10
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Utiliser les outils de communication	Processus	6. Utilisation des données	6.1. Utilisation judicieuse des données	
		7. Manipulation des langues officielles	8.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.	05
		8. Exploitation des bulletins d'analyse	8.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse	05

Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	9. Expression d'une opinion	9.1. Utilisation correcte du langage professionnel	05
		10. Expression of an opinion	10.1. Making good use of professional language	05
Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	11. Rédaction d'une correspondance administrative	11.1 Rédaction claire et précise des messages	05
		12. Production of an administrative document	12.1 Précise ratings of messages	
		13. Rédaction d'un rapport	13.1 Application efficace de techniques de prise de notes.	05
		14. Production of a report	14.1 Efficient application of notes taking	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	15. Identification des compétences de l'équipe	15.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			15.2 Détermination des profils nécessaires	05
		16. Gestion des rapports	16.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05
Adopter des comportements éthiques	Processus	17. Respect des droits et des obligations	17.1. Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.	05
		18. Reconnaissance de la valeur d'équité	18.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité	05
		19. Démonstration de probité	19.1. Démonstration de probité dans toute situation.	05
		20. Identification des manquements à l'éthique	20.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE 2 : COMMUNICATION	
Compétence 2	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Code	COM02
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>	
<p><i>Contenu de l'épreuve</i></p> <p>A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.</p> <p>Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.</p>	
<p><i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc. 	
<p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. • L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION			
MODULE 2 : COMMUNICATION			
Compétence 2	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h		
Code	COM02		
Nom de l'apprenant:			
Établissement d'enseignement:			Résultat
Date de l'évaluation:		SUCCÈS	ÉCHEC
Signature du formateur:			
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU METIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS 1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais			0 ou 05
2. UTILISATION DU FRANÇAIS 2.1 Application appropriée du code grammatical du français			0 ou 05
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE 3.1 Appropriated use of english language rules			0 ou 05
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES 4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte			0 ou 05
5. Utilisation des données 5.1. Utilisation judicieuse des données			

6.Manipulation des langues officielles 6.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.			0 ou 05
7. Exploitation des bulletins d'analyse 7.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse			0 ou 05
8. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES 8.1 Determination of pertinent elements of a document			0 ou 05
9. EXPRESSION D'UNE OPINION 9.1 Utilisation correcte du langage professionnel			0 ou 05
10. EXPRESSION OF AN OPINION 10.1 Good use of professional language			0 ou 05

11. REDACTION D'UNE CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE 11.1 Rédaction claire et précise des messages			0 ou 05
12. PRODUCTION OF AN ADMINISTRATIVE DOCUMENT 12.1 Precise writing of messages			
13. REDACTION D'UN RAPPORT 13.1 Application efficace de techniques de prise de notes			0 ou 05
14. PRODUCTION OF A REPORT 14.1 Efficient application of notes taking			0 ou 05
15. IDENTIFICATION DU BESOIN DU VIS-A-VIS 15.1 Détermination précise du besoin d'un tiers			0 ou 05
16. PROPOSITION DES SOLUTIONS 17.1 Communication appropriée de l'information pertinente			0 ou 05
18. IDENTIFICATION DES COMPETENCES DE L'EQUIPE 18.1 Élaboration appropriée du plan de travail 18.2 Détermination des profils nécessaires			0 ou 05
19. GESTION DES RAPPORTS 19.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations			0 ou 05
20. Respect des droits et des obligations 20.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.			0 ou 05
21. Reconnaissance de la valeur d'équité 21.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité			0 ou 05
21. Démonstration de probité			0 ou 05

21.1. Démonstration de probité dans toute situation.			
22. Identification des manquements à l'éthique	.		0 ou 05
22.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80% et obligation de satisfaire aux critères : 2.1, 6.1, 13.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui	Non	
Remarque : Le formateur veillera à ce que l'apprenant soit à mesurer de mettre en œuvre les critères d'évaluation 2.1; 13.1 et 16.1.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°05 : EXPLOITER LES OUTILS INFORMATIQUES

Compétence 5		Exploiter les outils informatiques		
Durée d'apprentissage/Evaluation		42h/3 h		
Code		INFO05		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Reconnaître les composants d'un ordinateur	1.1 Identification des composants d'un ordinateur	05
	Produit	2. Reconnaître les ports de branchement des périphériques	2.1 Identification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composants	05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	3. Utiliser un logiciel d'exploitation.	3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		4. Créer des dossiers et classer des fichiers	4.1 Gestion des dossiers et des fichiers	05
		5. Créer des copies de sécurité.	5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	6. Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur.	6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	15
	Produit	7. Sauvegarder et imprimer des documents.	7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	8. Utiliser des logiciels de présentation de texte	8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	9. Sauvegarder et imprimer des documents.	9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	05

Naviguer sur Internet.	Processus	10. Connaître les différents moteurs de recherche.	10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
			10.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05
	Produit	11. Savoir utiliser le courrier électronique.	11.1 Transmission et réception correctes d'un message	05
			11.2 Attache appropriée d'un document à un message	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°05 : EXPLOITER LES OUTILS INFORMATIQUES	
Compétence 5	Exploiter les outils informatiques
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h
Code	INFO05
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Contenu de l'épreuve</i></p> <p>A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.</p> <p>Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.</p> <p>La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p><i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche • 02 vidéoprojecteurs • 02 imprimantes • 02 scanners • Des clés USB • Des CD vierges • Etc. <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 5 : INFORMATIQUE

Compétence 5	Exploiter les outils informatiques
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h
Code	INFO05

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUC CÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. RECONNAITRE LES COMPOSANTS D'UN ORDINATEUR 1.1 Identification des composants d'un ordinateur			0 ou 10
2. RECONNAITRE LES PORTS DE BRANCHEMENT DES PERIPHERIQUES 2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composants			0 Ou 5 0 Ou 5
3. UTILISER UN LOGICIEL D'EXPLOITATION 3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 10
4. CREER DES DOSSIERS ET CLASSER DES FICHIERS 4.1 Gestion des dossiers et des fichiers			0 ou 5
5. CREER DES COPIES DE SECURITE 5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données			0 ou 5
6. UTILISER UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE ET UN TABLEUR 6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur			0 ou 10
7. SAUVEGARDER ET IMPRIMER DES DOCUMENTS 7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 5 : INFORMATIQUE

Compétence 5	Exploiter les outils informatiques		
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h		
Code	INFO05		
8. UTILISER DES LOGICIELS DE PRESENTATION DE TEXTE 8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation			0 ou 10
9. SAUVEGARDER ET IMPRIMER DES DOCUMENTS 9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 5
10. CONNAITRE LES DIFFERENTS MOTEURS DE RECHERCHE 10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche 10.2 Repérage approprié de l'information recherchée			0 ou 10 0 ou 5
11. SAVOIR UTILISER LE COURRIER ELECTRONIQUE 11.1 Transmission et réception correctes d'un message 11.2 Attache appropriée d'un document à un message			0 ou 5 0 ou 5
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80%.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il a été évalué à la compétence 3.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°6 : GEOMETRIE ET ARITHMETRIQUE

Compétence 6	Utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique			
Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h			
Code	GEA06			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types de figure géométrique	Processus	1. Détermination des parties d'une figure	1.1 Détermination exacte des parties d'une figure	15
		2. Exploitation des formes	2.1 Exploitation judicieuse des formes d'une figure	15
Mesurer les formes d'une figure géométrique	Processus	3. Mesure des parties des figures	3.1 Mesure exacte des parties des figures	15
		4. Dimensionnement des figures	4.1 Dimensionnement correcte des figures	15
Calculer les parties d'un ouvrage géométrique	Processus	5. Calcul des distances, intervalles et points	5.1 Calculs exacts des distances et intervalles des différents points	20
			5.2 Calcul rigoureux des formes géométriques	20
		6. Usage des formules	6.1 Utilisation exacte des formules	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

MODULE N°6 : GEOMETRIE ET ARITHMETRIQUE

Compétence 6	Utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3h
Code	GEA06

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique appliquées au staff ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaires pour calculer les rayons de voûte, les superficies, de produire les formes des différentes figures et dimensionner les formes de manières symétriques.

Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.

L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 02 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions et construire les figures géométriques.

Consignes particulières

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°6 : GEOMETRIE ET ARITHMETRIQUE

Compétence 6 Utiliser les notions de géométrie et d'arithmétique

Durée d'apprentissage/Evaluation 42h/3h

Code GEA06

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

OUI

NON

RÉSULTATS

1. Détermination des parties d'une figure 1.1 Détermination exacte des parties d'une figure			0 ou 15
2. Exploitation des formes 2.1 Exploitation judicieuse des formes d'une figure			0 ou 15
3. Mesure des parties des figures 3.1 Mesure exacte des parties des figures			0 ou 15
4. Dimensionnement des figures 4.1 Dimensionnement correcte des figures			0 ou 15
5. Calcul des distances, intervalles et points 5.1 Calculs exacts des distances et intervalles des différents points 5.2 Calcul rigoureux des formes géométriques			0 ou 20
			0 à 20
6. Usage des formules 6.1 Utilisation correcte des formules			0 ou 10

EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation		
TOTAL:		/100
Seuil de réussite: 80 %		
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Remarque		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°7 : DESSIN TECHNIQUE

Compétence 7		Réaliser les dessins techniques des ouvrages		
Durée d'apprentissage/Évaluation		28h/2h		
Code		DET07		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Interpréter un plan, schéma et devis	Produit	1. Identification des pièces et composants	1.1 identification judicieuse des outils et équipements	05
	Processus	2. Tracé des croquis et schémas.	2 Tracé judicieux des croquis et schémas.	05
		3. interprétation des ajustements et tolérances	3.1 lecture judicieuse des ajustements et tolérances	05
		4. Interprétation des données d'un devis descriptif.	4.1 lecture judicieuse des données d'un devis descriptif.	05
Analyser un cahier de charge	Processus	5. Identification des besoins du client	5.1 exploitation judicieuse d'un cahier de charge	05
		6. Interprétation des règles de conduite entre le client et le fournisseur.	6.1 accueil chaleureux du client	05
Réaliser une cotation fonctionnelle	Processus	7. Cotation des pièces	7.1 mesure judicieux des pièces et composants	05
		8. Décomposition d'un mécanisme en sous système	8.1 Élaboration d'un schéma cinématique	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°7 : DESSIN TECHNIQUE

Compétence 7		Réaliser les dessins techniques des ouvrages		
Durée d'apprentissage/Évaluation		28h/2h		
Code		DET07		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Représenter une pièce en perspective		9.Représenter une pièce en perspective cavalière	9.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D	05
	Processus	10. Représenter une pièce en perspective isométrique	10.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D (isométrique)	05
Représenter une pièce en projection orthogonale	Processus	11.Représentation des différentes vues	11.1 représentation judicieuse d'un objet en plusieurs vues	05
		12. Cotation des différentes vues	12.1 mesure des différentes vues des pièces	05
Réaliser une coupe et section	Processus	13. Réalisation d'une coupe simple	13.1 lecture judicieuse des parties cachées	05
		14.Représentation d'une demi coupe et coupes locales	14.1 Réalisation judicieuse d'une demi coupe et coupes locales	05
		15.réalisation une coupe section	15.1 réalisation judicieuse d'une coupe section	05
Lire un dessin d'ensemble	Processus	16. Identification des composants	16.1 identification judicieuse des composants d'un ouvrage	05
		17. représentation de deux pièces en contact	17.1 manipulation correcte des organes de liaisons	10
		18. Représenter le dessin de définition	18.1 représentation correcte d'un dessin de définition	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

MODULE N°7 : DESSIN TECHNIQUE

Compétence 7 Réaliser les dessins techniques des ouvrages

Durée d'apprentissage/d'évaluation 28h/2h

Code DET07

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à réaliser les dessins techniques des ouvrages appliqués au staff. Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaires pour à la fabrication d'un calibre et d'une maquette destiné à la fabrication du moule.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les différentes sections d'un produit et d'un ouvrage, et sa capacité à réaliser les formes et à effectuer des coupes de section.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique d'identifier les types de matériels destinés à la réalisation d'un ouvrage et à sa capacité à produire une maquette dans l'atelier

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Boite académique
- Ciseaux
- Zinc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 8), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°7 : DESSIN TECHNIQUE

Compétence 7 Réaliser les dessins techniques des ouvrages

Durée d'apprentissage/d'évaluation 28h/2h

Code DET07

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des pièces et composants 1.1 identification judicieuse des outils et équipements			0 ou 05
2. Tracé des croquis et schémas. 2.1 Tracé judicieux des croquis et schémas.			0 ou 05
3. interprétation des ajustements et tolérances 3.1 lecture judicieuse des ajustements et tolérances			0 ou 05
4. Interprétation des données d'un devis descriptif. 4.1 lecture judicieuse des données d'un devis descriptif.			0 ou 05
5. Identification des besoins du client 5.1 exploitation judicieuse d'un cahier de charge			0 ou 05
6. Interprétation des règles de conduite entre le client et le fournisseur. 6.1 accueil chaleureux du client			0 ou 05

7. Cotation des pièces 7.1 mesure judicieux des pièces et composants			0 ou 05
8. Décomposition d'un mécanisme en sous système 8.1 Élaboration d'un schéma cinématique			0 ou 05
9. Représenter une pièce en perspective cavalière 9.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D			0 ou 05
10. Représenter une pièce en perspective isométrique 10.1 représentation judicieuse d'un objet en 3D (isométrique)			0 ou 05
11. Représentation des différentes vues 11.1 représentation judicieuse d'un objet en plusieurs vues			0 ou 05
12. Cotation des différentes vues 12.1 mesure des différentes vues des pièces			0 ou 05
13. Réalisation d'une coupe simple 13.1 lecture judicieuse des parties cachées			0 ou 05
14. Représentation d'un demi coupe et coupes locales 14.1 Réalisation judicieuse d'une demi coupe et coupes locales			0 ou 05
15. réalisation une coupe section 15.1 réalisation judicieuse d'une coupe section			0 ou 05
16. Identification des composants 16.1 identification judicieuse des composants d'un ouvrage			0 ou 05
17. représentation de deux pièces en contact 17.1 manipulation correcte des organes de liaisons			0 ou 10

18. Représenter le dessin de définition 18.1 représentation correcte d'un dessin de définition			0 ou10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°8 : MATÉRIAUX, MATÉRIELS ET APPAREILS DE MOULAGE

Compétence 8		Utiliser les matériaux, matériels et appareils de moulage		
Durée d'apprentissage/Évaluation		28h/2h		
Code		MAM08		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les matériaux	Processus	1 Appréciation du plâtre	1.1 Identification tactile correcte des types de plâtres	05
	Processus	2 Appréciation de la filasse	2.1 Identification correcte des types de filasse	10
Vérifier la qualité des matériaux	Produit	3 Plâtre périmé ou non	3.1 Détermination exacte de l'état du plâtre	10
		4 Détermination de la qualité de la filasse	4.1 Appréciation visuelle exacte de la filasse	05
Sélectionner les matériels et appareils de moulage	Produit	5 Choix du matériel	5.1 Choix judicieux des matériels de moulage	10
		6 Appareils choisis	6.1 Choix judicieux des appareils de moulage	05
Identifier les moules	Processus	7 noms des moules maîtrisés	5.1 Maitrise correcte des noms des moules	05
		8. Espèces des moules déterminés	6.1 Maitrise correcte des espèces de moule	05
Entretien des appareils de	Produit	9. Moules nettoyés	9.1 Nettoyage correcte des moules	15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°8 : MATÉRIAUX, MATÉRIELS ET APPAREILS DE MOULAGE

Compétence 8		Utiliser les matériaux, matériels et appareils de moulage		
Durée d'apprentissage/Évaluation		28h/2h		
Code		MAM08		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
moulage		10. Moules stockés	10.1 Stockage judicieux des moules 10.2	10
		11. Moules non abimés	11.1 Démoulage judicieux des produits	20

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°8 : MATÉRIAUX, MATÉRIELS ET APPAREILS DE MOULAGE	
Compétence 8	Utiliser les matériaux, matériels et appareils de moulage
Durée d'apprentissage/Évaluation	28h/2h
Code	MAM08

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « utiliser les matériaux, les matériels et les appareils de moulage ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.

L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les matériaux et vérifier leur qualité, choisir les matériels et appareils appropriés et de pouvoir les entretenir

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Spatule,
- Grattoirs
- Table.

Appareil :

- Moule

Matériaux

- Plâtre
- Filasse

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°8 : MATÉRIAUX, MATÉRIELS ET APPAREILS DE MOULAGE

Compétence 8 Utiliser les matériaux, matériels et appareils de moulage

Durée d'apprentissage/Evaluation 28h/2h

Code MAM08

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Appréciation du plâtre 1.1 Identification tactile correcte des types de plâtres			0 ou 05
2. Appréciation de la filasse. 2.1 Identification correcte des types de filasse			0 ou 10
3. Plâtre périmé ou non 3.1 Détermination exacte de l'état du plâtre			0 ou 10
4. Détermination de la qualité du plâtre 4.1 Appréciation visuelle exacte de la filasse			0 ou 05
5. Choix du matériel 5.1 Choix judicieux des matériels de moulage			0 ou 10
6. Appareils choisis 6.1 Choix judicieux des appareils de moulage			0 ou 05

7. Moules nettoyés 7.1 Nettoyage correcte des moules			0 ou 05
8. Espèces des moules déterminés 8.1 Maitrise correcte des espèces de moule			0 ou 05
9. Moules stockés 9.1 Stockage judicieux des moules			0 ou 15
10. Moules non abimés 10.1 Démoulage judicieux des produits			0 ou 20

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°9 : MOULES

Compétence 9		Réaliser les moules pour la production des pièces		
Durée d'apprentissage/Évaluation		81h/9h		
Code		MOU09		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Dessiner la maquette	Processus	1. Section déterminées	1.1. Détermination correcte des sections de la pièce à produire	05
		2. Maquette représentée	2.1. Représentation correcte de la maquette sur le zinc	05
	Produit	3. Maquette découpée	3.1 Découpe correcte de la maquette	10
Fabriquer un gabarit	Produit	4. Maquette enchâssée	4.1 Enchâssement correcte de la maquette sur le zinc	05
		5. Calibre produit	5.1 Calibrage rigoureux de la maquette enchâssée	10
Trainer une maquette	Processus	6. Manipulation du plâtre	6.1. Bonne disposition du corps et des mains sur la table de fabrique	10
			6.2. Manipulation correcte du plâtre	05
	Produit	7. Densité de la pâte	7.1 Dosage judicieux du plâtre	05
Fabriquer la graisse	Processus	8. Éléments choisis	8.1 Choix exacte des éléments	05

	Produit	9. Graisse dense et visqueuse	9.1 Vérification de la densité de la graisse	05
			9.2 Contrôle de la viscosité de la graisse	05
Fabriquer le moule	Produit	10. Maquette graissée	10.1 Application judicieuse de la graisse sur la maquette	05
	Produit	11. Moule produit	11.1 Malaxage judicieux du plâtre dans l'eau	05
			11.2 Application correcte de la pâte et de la filasse sur la maquette	10
			11.3 Callage correcte du moule	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°9 : MOULES	
Compétence 9	Réaliser les moules pour la production des pièces
Durée d'apprentissage/Évaluation	81h/9h
Code	MOU09
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « réaliser les moules pour la production des produits ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 8 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de dessiner une maquette à partir des données recueillies.</p> <p>Dans le cadre d'une évaluation pratique, on demandera à l'apprenant de faire la coupe de la maquette sur le zinc, puis l'enchâsser pour fabriquer un gabarit à partir duquel il produira un moule</p> <p><i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grattoirs • Ciseaux • Scie à bois • Spatule • Pinceau <p><i>Matériaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre • Filasse • Graisse • Eau <p><i>Consignes particulières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°9 : MOULES

Compétence 9 :

Réaliser les moules pour la production des pièces

**Durée
d'apprentissage/D'évaluation**

81h/9h

Code

MOU09

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

Signature du forma

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

OUI

NON

RÉSULTATS

1. Section déterminées

1.1. Détermination correcte des sections de la pièce à produire

0 ou 5

2. Maquette représentée

2.1. Représentation correcte de la maquette sur le zinc

0 ou 5

3. Maquette découpée

3.1. Représentation correcte de la maquette sur le zinc

0 ou 10

4. Maquette enchâssée

4.1. Enchâssement correcte de la maquette sur le zinc

0 ou 05

5. Calibre produit

5.1. Calibrage rigoureux de la maquette enchâssée

0 ou 10

6. Manipulation du plâtre

6.1. Bonne disposition du corps et des mains sur la table de fabrique

0 ou 10

6.2 Manipulation correcte du plâtre

0 ou 05

7 Densité de la pâte

7.1 Dosage judicieux du plâtre

0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°9 : MOULES

Compétence 9 :	Réaliser les moules pour la production des pièces		
Durée d'apprentissage/D'évaluation	81h/9h		
Code	MOU09		
8 Éléments choisis			0 ou 05
8.1 Choix exacte des éléments			
9 Graisse dense et visqueuse			0 ou 05
9.1 Vérification de la densité de la graisse			
9.2 Contrôle de la viscosité de la graisse			0 ou 05
10 Maquette graissée			0 ou 05
10.1 Application judicieuse de la graisse sur la maquette			
11 Moule produit			0 ou 05
11.1 Malaxage judicieux du plâtre dans l'eau			0 ou 10
11.2 Application correcte de la pâte et de la filasse sur la maquette			
11.3 Callage correcte du moule			0 ou 10
EXIGENCES			
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°10 : FABRICATION DES PRODUITS

Compétence		Fabriquer les produits conçus		
Durée d'apprentissage/Évaluation		81h/9h		
Code		FAP10		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Fabriquer la graisse	Produits	1. Éléments choisis	1.1 Choix exacte des éléments constituant de la graisse	05
		2. La qualité de la graisse	2.1 Vérification de la densité de la graisse	05
			2.2 Bonne viscosité de la graisse	05
Préparer le gâche	Produits	3. Plâtre identifié	3.1 Identification correcte du plâtre	05
		4. Filasse identifiée	4.1 Identification correcte de la filasse	05
		5. Graisse appliquée	5.1 Application correcte de la graisse sur le moule	10
	Produits	6. Mélange des liants	6.1 Dosage correct des liants	15
		7. Mélange des liants	7.1 Mélange correct des liants	15
Procéder au moulage des différents produits	Produits	8. Graisse appliquée sur le moule	8.1 Application correcte de la graisse sur le moule	05
		9. Disposition de la pâte sur la moule	9.1 Disposition correcte de la pâte sur le moule	15
	Produits	10. Filasse disposée sur la pâte	10.1 Disposition correcte de la filasse sur la pâte obtenue	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°10 : FABRICATION DES PRODUITS	
Compétence	Fabriquer les produits conçus
Durée d'apprentissage/Évaluation	81h/9h
Code	FAP10
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Fabriquer des produits conçus ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 9 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratiques, on pourrait demander à l'apprenant de sélectionner les matériaux, de sélectionner le matériel, l'application de la graisse sur le moule, de procéder au mélange et au malaxage des liants et également de passer à l'application des différents mélanges et fillasses sur le moule.</p> <p><i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grattoirs • Pinceaux. • Spatules <p>Matériaux (Les quantités sont fonctions du genre de produits à fabriquer)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre • Filasse • Graisse <p><i>Consignes particulières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°10 : FABRICATION DES PRODUITS

Compétence : Fabriquer les produits conçus

Durée d'apprentissage/Évaluation : 81h/9h

Code : FAP10

Nom de l'apprenant :

Établissement d'enseignement :

Date de l'évaluation :

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC

Signature du formateur

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Éléments choisis 1.1 Choix exacte des éléments constituants de la graisse			0 ou 5
2. La qualité de la graisse			0 ou 5
2.1 Vérification de la densité de la graisse			0 ou 5
2.2 Bonne viscosité de la graisse			0 ou 5
3. Plâtre identifié			0 ou 5
3.1 Identification correcte du plâtre			0 ou 5
4. Filasse identifiée			0 ou 5
4.1 Identification correcte de la filasse			0 ou 5
5. Graisse correcte			0 ou 10
5.1 Application correcte de la graisse sur le moule			0 ou 10
6. Dosage des liants			0 ou 15
11.4 Dosage correct des liants			0 ou 15
7. Mélange correcte			0 ou 15
7.1 Mélange correct des liants			0 ou 15
8. Graisse appliquée sur le moule			0 ou 05
8.1 Application correcte de la graisse sur le moule			0 ou 05
9. Disposition de la pâte sur le moule			0 ou 15

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°10 : FABRICATION DES PRODUITS

Compétence Fabriquer les produits conçus

Durée d'apprentissage/Évaluation 81h/9h

Code FAP10

9.1 Disposition correcte de la pâte sur le moule			
10. Filasse disposée sur la pâte 10.1 Disposition correcte de la filasse sur la pâte obtenue			0 ou 15

EXIGENCES
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

TOTAL: /100

Seuil de réussite: 80 points

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
---	--	--	--

Remarque			
-----------------	--	--	--

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°11 : ÉCHAFAUDAGES

Compétence Réaliser les échafaudages pour les éventuelles poses

Durée d'apprentissage/d'évaluation 42h/3h

Code ECH11

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Sélectionner les types d'échafaudage	Produits	1. Type d'échafaudage	1.1 Détermination correcte des types d'échafaudage	10
		2. Choix des matériaux	2.1 Choix judicieux des matériaux	10
Montage de l'échafaudage métallique	Produits	3. Choix des éléments	3.1 Détermination correcte des éléments	10
		4. Éléments assemblés et stabilisés	4.1 Assemblage et stabilisation correcte des éléments	15
		5. Pose du plancher	5.1 Pose judicieux du plancher	10
Construire l'échafaudage en bois	Produits	6. Matériaux identifiés	6.1 Identification correcte des matériaux	10
		7. Matériaux dimensionnés	7.1 Coupe dimensionnée des matériaux	10
		8. Éléments assemblés et stabilisés	8.1 Assemblage et stabilisation des différents éléments obtenus	15
		9. Pose du plancher	9.1 Pose correcte du plancher	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°11 : ÉCHAFAUDAGES	
Compétence	Réaliser les échafaudages pour les éventuelles poses
Durée d'apprentissage/Évaluation	42h/3h
Code	ECH11
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser les échafaudages pour les éventuelles poses ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de décrire les étapes liées à la construction de l'échafaudage.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer la construction d'un échafaudage.</p> <p><i>Matériel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Marteaux, • Pieds de biches • Scie à bois • Mètre <p><i>Matériaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pointes • Lattes • Planches <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°11 : ÉCHAFAUDAGES

Compétence 11

Réaliser les échafaudages pour les éventuelles poses

Durée d'apprentissage/Évaluation

42h/3h

Code

ECH11

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

OUI **NON**

RÉSULTATS

1. Type d'échafaudage			0 ou 10
1.1. Détermination correcte des types d'échafaudage			
1. Choix des matériaux			0 ou 10
2.1 Choix judicieux des matériaux			
3. Choix des éléments			0 ou 10
3.1. Détermination correcte des éléments			
4. Éléments assemblés et stabilisés			0 ou 15
4.1 Assemblage et stabilisation correcte des éléments			
5. Pose du plancher			0 ou 1
5.1 Pose judicieux du plancher			
6. Matériaux identifié			0 ou 10
6.1 Identification correcte des matériaux			
7. Matériaux dimensionnés			0 ou 10
7.1 Coupe dimensionnée des matériaux			
8. Éléments assemblés et stabilisés			0 ou 15
8.1 Assemblage et stabilisation des différents éléments obtenus			
9. Pose du plancher			0 ou 10
9.1 Pose correcte du plancher			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 %			

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N° 12 : PRÉPARATION DES SURFACES

Compétence 12		Préparer les Surfaces		
Durée d'apprentissage/Évaluation		28h/2h		
Code		PRS12		
<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
		10. Disposition du bois	Disposition correcte du bois sous la charpente	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°12 : PRÉPARATION DES SURFACES	
Compétence 12	Préparer les Surfaces
Durée d'apprentissage/Évaluation	28h/2h
Code	PRS12

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Préparer les Surfaces** ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 2 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de préparation des surfaces, les différents outils, les matériaux à utiliser, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 02 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Lattes
- Chevilles
- Chignole
- Vis à crochet
- Marteaux
- Pointes etc.

Consigne particulière

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°12 : PRÉPARATION DES SURFACES

Compétence 12

Préparer les Surfaces

Durée d'apprentissage/Évaluation

28h/2h

Code

PRS12

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Choix de l'outillage et du matériel 1.1 Choix judicieux de l'outillage et du matériel			0 ou 05
2. Maitrise des solivage 2.1 Maitrise correcte des types de solivage			0 ou 10
3. Détermination de l'emplacement 3.1 Détermination judicieux de l'emplacement			0 ou 05
4. Application des fixations 4.1 Application correcte des techniques de fixation			0 ou 10
5. Maitrise du solivage 5.1 Maitrise parfaite du solivage sous la dalle pleine			0 ou 10
6. Maitrise du solivage 6.1 Maitrise du solivage sous la dalle à ourdis			0 ou 10
7. Maitrise du solivage 7.1 Maitrise parfaite du solivage sus la charpente			0 ou 10
8. Maitrise des intervalles de perforation 8.1 Maitrise parfaite des intervalles de perforation			0 ou 10
9. Placement des chevilles			0 ou 15

9.1 Placement correct des chevilles sur une dalle pleine			
10. Disposition du bois 10.1 Disposition correcte du bois sous la charpente			0 ou 15
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. et 5.2.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°13 : POSE DES PRODUITS DE DÉCORATION

Compétence 13		Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments		
Durée d'apprentissage/Évaluation		84h/6h		
Code		PPD13		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Effectuer la pose des éléments de support	Produit	1. Fixation des taquets	1.1 Bonne fixation des taquets	10
	Produit	2. Fixation des tirants	2.1 Fixation correcte des tirants	15
Effectuer la pose des produits fabriqués	Produit	3. Nivellement des pièces	3.1 Nivellement correct des pièces posées	15
	Produit	4. Pièces alignées	4.1 Alignement correct des pièces posées	20
	Produit	5. Pièces scellées	5.1 Scellage correct des pièces posées	20
Réaliser la finition	Produit	6. Pièces raccordées	6.1 Finesse du raccord	15
	Produit	7. Lieux Propre	7.1 Propreté du lieu de travail	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°13 : POSE DES PRODUITS DE DÉCORATION	
Compétence 13	Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments
Durée d'apprentissage/Évaluation	84h/6h
Code	PPD13
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p>	
<p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de choisir les matériaux et les différents éléments de pose et enfin de procéder à la pose proprement dite.</p>	
<p>Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mètre • Crayon • Cordex//bleu à tracer • Niveau laser/à bulle • Plâtre • Filasse • Fil d'attache • Pointe • Bois d'attache • Tenaille etc 	
<p>Consigne particulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 13 : POSE DES PRODUITS DE DÉCORATION

Compétence 13 Réaliser la pose ou l'assemblage des éléments

Durée d'apprentissage/Évaluation 84h/6h

Code PPD13

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Fixation des taquets 1.1 Bonne fixation des taquets			0 ou 10
2. Fixation des tirants 2.1 Fixation correcte des tirants			0 ou 15
3. Nivellement des pièces 3.1 Nivellement correct des pièces posées			0 ou 15
4. Pièces alignées 4.1 Alignement correct des pièces posées			0 ou 20
5. Pièces scellées 5.1 Scellage correct des pièces posées			0 ou 20
6. Pièces raccordées 6.1 Finesse du raccord			0 ou 15
7. Lieux Propre 7.1 Propreté du lieu de travail			0 ou 5
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 1.1;5.1 et 7.1

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°14 : ENDUITS PELLICULAIRES

Compétence 14

Poser les enduits pelliculaires

Durée d'apprentissage/Évaluation

42h/3h

Code

ENP14

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer les surfaces éventuelles	Produit	1. Utilisation du papier à poncer	Bonne utilisation des différents types de papier à poncer	10
	Produit	2. Utilisation du grattoir	Utilisation correcte du grattoir	10
Gâcher le matériau	Produit	3. Plâtre dosé	Dosage correct du plâtre	10
		4. Plâtre manipulé	Manipulation judicieux de la pâte.	10
Appliquer les enduits sur la surface préparée	Produit	5. Maitrise des différentes applications de la pâte	Maitrise correcte des différentes d'application de la pâte	30
		6. Enduit fini	Bonne finition de l'enduit	30

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N° 14 : ENDUITS PELLICULAIRES	
Compétence 14	Poser les enduits pelliculaires
Durée d'apprentissage/Évaluation	42h/3h
Code	ENP14
<p>Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Poser les enduits pelliculaires ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p> <p>Déroulement de l'épreuve Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant les étapes de pose d'enduit pelliculaire, le matériel et les matériaux à utiliser.</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grattoirs <p>Matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plâtre • Eaux <p>Consigne particulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 12); • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 	

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°14 : ENDUITS PELLICULAIRES

Compétence 14 Poser les enduits pelliculaires

Durée d'apprentissage/Évaluation 42h/3h

Code ENP14

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Utilisation du papier à poncer 1.1 Bonne utilisation des différents types de papier à poncer			0 ou 10
2. Utilisation du grattoir 2.1 Utilisation correcte du grattoir			0 ou 10
3. Plâtre dosé 3.1 Dosage correct du plâtre			0 ou 10
4. Plâtre manipulé 4.1 Manipulation judicieux de la pâte.			0 ou 10
5. Maitrise des différentes applications de la pâte 5.1 Maitrise correcte des différentes d'application de la pâte			0 ou 30
6. Enduit fini 6.1 Bonne finition de l'enduit			0 ou 30
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 80 %

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant

Oui Non

adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°15 : FAUX-PLAFONDS

Compétence	Réaliser les faux-plafonds			
Durée d'apprentissage/Évaluation	135h/15h			
Code	FAP15			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Déterminer le niveau du plafond	Processus	1. Maitrise du plan	1.1 Maitrise correcte du plan du plafond	10
	Produit	2. Exactitude du niveau	2.1 Exactitude dans le traçage des différents niveaux	10
Préparer le calage des différents supports	Produit	3. Disposition des éléments	3.1 Bonne disposition des éléments du calage	10
	Produit	4. Disposition des règles	4.1 Bonne maitrise du jeu des règles	15
Lancer la pose des différents éléments	Produit	5. Disposition des éléments	5.1 Disposition exacte des éléments	10
	Produit	6. Nivellement des éléments	6.1 Bon nivellement des éléments placés	15
	Produit	7. Scellage des éléments	7.1 Scellage judicieux des éléments	15
		8. Raccords effectués	8.1 Bon raccordement du travail effectué	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

MODULE N°15 : FAUX-PLAFONDS

Compétence	Réaliser les faux-plafonds
-------------------	-----------------------------------

Durée d'apprentissage/Évaluation	135h/15h
---	-----------------

Code	FAP15
-------------	--------------

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « **Réaliser les faux-plafonds** ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 10heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de déterminer le niveau de plafond, de procéder au calage et jeu de règle ensuite de procéder à la pose de différents éléments accompagné du scellage desdits éléments et enfin au raccordement des différents éléments

Matériaux

- Plâtre
- Filasse
- Pointe
- fil d'attache
- Eau
- etc.

Matériels

- Grattoir
- scie
- niveau d'eau ou laser
- cordex
- etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 12);
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N° 15 : FAUX-PLAFONDS

Compétence Réaliser les faux-plafonds

Durée d'apprentissage/Évaluation 135h/15h

Code FAP15

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Maîtrise du plan 1.1 Maîtrise correct du plan du plafond			0 ou 10
2. Exactitude du niveau 2.1 Exactitude dans le traçage des différents niveaux			0 ou 10
3. Disposition des éléments 3.1 Bonne disposition des éléments du calage			0 ou 10
4. Disposition des règles 4.1 Bonne maîtrise du jeu des règles			0 ou 15
5. Disposition des éléments 5.1 Disposition exacte des éléments			0 ou 10
6. Nivellement des éléments 6.1 Bon nivellement des éléments placés			0 ou 15
7. Scellage des éléments 7.1 Scellage judicieux des éléments			0 ou 15
8. Raccords effectués 8.1 Bon raccordement du travail effectué			0 ou 15
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 80 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°17: ENTREPRENEURIAT

Compétence 17	Appliquer une démarche entrepreneuriale		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h		
Code	ENT18		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	10
Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	10
Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	10
	4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	10
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	10
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	10
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	10
Utiliser les moyens de recherche	8. Bilan des compétences	7.2. Bilan exhaustif de ses	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°17: ENTREPRENEURIAT

Compétence 17	Appliquer une démarche entrepreneuriale		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h		
Code	ENT18		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
d'emploi		compétences	
	9.Maitrise de la démarche de recherche d'emploi	7.3. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	10
	10.Rédaction des outils de recherche d'emploi.	7.4. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
MODULE N°17: ENTREPRENEURIAT	
Compétence 17	Appliquer une démarche entrepreneuriale
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h
Code	ENT17
Renseignements généraux	
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer les démarches entrepreneuriale ». De façon spécifique, il sera question d'évaluer l'apprenant sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi • Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi • Ébaucher un plan d'affaires • Faire l'examen des ressources disponibles • Présenter le projet • Utiliser les moyens de recherche d'emploi <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>	
Déroulement ou Contenu	
<p>Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.</p>	
<p>L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entrepreneuriat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.</p>	
<p>Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.</p>	
<p>L'évaluation permettra au formateur de s'assurer que l'apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l'appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.</p>	
<p>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc 	

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°17: ENTREPRENEURIAT

Compétence 17

Appliquer une démarche entrepreneuriale

Durée d'apprentissage/Evaluation

28h/2 h

Code

ENT17

Nom de l'apprenant:

Établissement d'enseignement:

Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Oui	Non	Résultats
1. Application de la démarche entrepreneuriale			0 ou 10
1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat			
2. Utilisation des outils et activités de positionnement			0 ou 10
2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d'entreprise			
3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires			0 ou 10
3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché			
4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi			0 ou 10

4.1 Informations claires sur les types d'entreprise			
5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise 5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste			0 ou 10
6. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES 6.1 Évaluation précise des ressources disponibles			0 ou 10
7. APPLICATION DES TECHNIQUES ET MODE DE PRESENTATION DE PROJET 7.1. Maîtrise complète du projet d'entreprise			0 ou 10
8.. Bilan des compétences 8.1. Bilan exhaustif de ses compétences			0 ou 10
9. Maitrise de la démarche de recherche d'emploi 9.1. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi			0 ou 10
10. Rédaction des outils de recherche d'emploi. 10.1. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.			0 ou 10
TOTAL:		<i>/7</i>	
Seuil de réussite: Cinq des sept indicateurs, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.			
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE N°18 : S TAGE PROFESSIONNEL

Compétence 18	S'intégrer en milieu de travail	
Durée d'apprentissage	300 heures	
Code	STG18	
Éléments de compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage
		Choisit les entreprises pour le stage
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Les qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6.1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage
		6.2 Rédige le rapport de stage

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
MODULE N°18 : S TAGE PROFESSIONNEL	
Compétence 18	S'intégrer en milieu de travail
Durée d'apprentissage	300 heures
Code	STG18
<p>1. Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer en milieu de travail ».</p> <p>L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.</p> <p>2. Déroulement de l'épreuve</p> <p>2.1. Préparer son séjour en milieu de travail</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.</p> <p>Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.</p> <p>Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.</p> <p>2.2. Respecter les principes de discipline et de déontologie</p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise.</p>	

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

2.3. Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

2.4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

2.5. Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'ÉVALUATION

MODULE N°18 : STAGE PROFESSIONNEL

Compétence 18

S'intégrer en milieu de travail

Durée d'apprentissage

300 heures

Code

STG18

Nom de l'apprenant :

RÉSULTAT

Centre de formation :

RÉUSSITE ÉCHEC

Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

ELEMENTS D'OBSERVATION

OUI

NON

1. Démarche pour la recherche de stage

1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage

1.2 Elabore le dossier de stage

2. Les qualités du stagiaire

2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise

3. Réalisation des tâches

3.1 Exécute les tâches confiées

4. Perception du métier

4.1 Porte son jugement sur le métier

5. Rapport du stage

5.1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage

5.2 Rédige le rapport de stage

Seuil de réussite : 80% de « OUI » dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 1.2. 3.1 et 5.2	TOTAL	/ 7
--	-------	-----

I. DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

1.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Staffeur est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 2.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

1.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP STAF vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Appliquer les notions de géométrie et d'arithmétique
- Maîtriser l'utilisation des matériaux, matériels et appareils de moulage ;
- Réaliser les dessins techniques des ouvrages
- Appréhender les techniques de préparation de surfaces
- Maîtriser les techniques de construction des échafaudages
- Appréhender les processus de fabrication des moules
- Appréhender les techniques de pose et d'assemblage des éléments
- Appréhender les processus de réalisation des faux - plafonds

1.3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP STAF comporte trois parties correspondantes chacune aux neuf compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème ((textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) : 20 points

Partie 2 : Géométries (20 pts) - Arithmétiques (20) : 40 points

Partie 3 : Dessin : 40 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les notions d'anatomie et physiologie humaine ;
- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme.
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;

- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- Les matériaux (désignation, identification, traitements, modes d'obtention, protection contre l'humidité, caractéristiques) ;
- La fabrication ;
- La pose et montage des ouvrages ;
- Les appareils ;
- L'outillage ;
- Les facteurs de coupe ;
- Les calculs des coûts en rapport avec les activités de réalisation en staffe ;
- L'estimation du coût d'un ouvrage ;
- L'élaboration de l'étude de fabrication d'un ouvrage ;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'identification, la désignation et le rôle des pièces et d'une maquette ;
- La proposition des solutions techniques ;
- La projection orthogonale et la représentation des vues ;
- L'exécution de dessin de définition d'une maquette ;
- L'exécution de la cotation.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- la mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter, avec des amorces d'épure envisagées dans la partie graphique et les espaces de travail à remplir pour les aspects de technologie.

2. DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

2.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Staffeur (STAF) est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

2.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP STAF vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Lire les dessins techniques ;
- Utiliser les matériaux ;
- Monter les ouvrages ;
- Réaliser les finitions ;
- Poser/monter les ouvrages ;
- Façonner les pièces ;
- Assurer l'entretien des appareils ;
- Livrer les ouvrages réalisés etc...

1.2. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP STAF comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Lire les dessins techniques ;
- Utiliser les matériaux ;
- Monter les ouvrages ;
- Réaliser les finitions ;
- Poser/monter les ouvrages ;
- Façonner les pièces ;
- Assurer l'entretien des appareils ;
- Livrer les ouvrages réalisés etc...

Le formateur veillera à proposer une pondération qui tienne compte véritablement et prioritairement sur les aspects pratiques.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;

- Le coût estimatif et le débit de matériaux et matériel par candidat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

Le staff, architecture et décoration, H. BALBIEN, Edition Eyrolles, 1954, 170 p,

Le marché de l'art contemporain, Nathalie MOURAU & Dominique SAGOT – DU VAUROUX, Editions la découverte, 2016, 145 p

Techniques et pratiques du staff, Gérard RONDEAU, Edition épuisée, PDF révu et corrigé, 346 p.

Métier staffeur/Stucateur, missions formations et salaire, 2013,

https://www.leparisien.fr/étudiant/orientation/guide_métier/métier-staffeur